bouche des cultivateurs, ils ne partagent nullement l'optimisme exprimé par les deux orateurs qui m'ont précédé.

En fait, à dix heures mardi soir, l'émission télévisée devenue tellement célèbre au Canada depuis quinze jours a été retransmise par le poste CKX à Brandon. L'effet de la discussion à ce forum a été tel,—on sait qu'il s'agissait essentiellement de la crise de nos marchés des céréales,-que j'ai ensuite été pressenti par le représentant d'un groupe de citoyens qui, à titre tout à fait bénévole et de leur propre initiative ont souscrit une somme importante destinée à remplacer le téléviseur détruit lors d'un incident bien connu, je pense, de la Chambre. Une première diffusion de cette émission de la station de Winnipeg avait provoqué chez un cultivateur du Manitoba une réaction tellement violente qu'il a essayé d'abattre d'un coup de fusil l'un des personnages apparus sur son écran. On m'a confié, monsieur le président, une certaine somme d'argent devant aller à un fonds, s'il y en a un, qui est destiné à remplacer le téléviseur de ce citoyen remarquable. J'ai l'impression que la première idée en est venue de l'honorable député de Humboldt-Melfort selon qui l'opposition se devait de s'unir dans une entreprise de ce genre. Si cette proposition est en train de prendre corps, je signale aux honorables députés que j'ai déjà en ma possession une somme assez importante bénévolement souscrite par suite de la protestation des citoyens du Manitoba occidental.

J'appuie la résolution surtout parce que c'est une des premières fois que le gouvernement reconnaît que nos producteurs de céréales des provinces des Prairies sont aux prises avec un problème réel; mais, comme le disait la *Free Press* de Winipeg dans un éditorial récent:

Le fait brutal demeure que le gouvernement se propose de ne faire que le strict minimum pour aider les cultivateurs des provinces des Prairies.

M. Nicholson: Monsieur le président, je croyais que la résolution à l'étude serait adoptée avant six heures mais, après avoir écouté le ministre du Commerce, je ne puis en permettre l'adoption.

A mon avis, c'est une grave injustice envers les cultivateurs du Canada que de donner à entendre que le monsieur que le ministre du Commerce a rencontré il y a quelque temps, dont la ferme était payée, qui avait en main une forte somme d'argent et qui possédait une excellente automobile, représente le cultivateur moyen. Je ne dis pas que le ministre n'a pas dit la vérité. Il serait étrange que, parmi les 600,000 cultivateurs du Canada, il ne s'en trouve pas quelques-uns qui aient de bonnes automobiles.

Je tiens à dire au ministre que son propre ministère, en collaboration avec le ministère du Revenu national, publie des chiffres qui indiquent qu'environ 10 p. 100 des cultivateurs au Canada ont un revenu suffisant pour payer l'impôt sur le revenu et qu'environ la moitié de tout l'impôt sur le revenu acquitté par des cultivateurs au Canada vient de la Saskatchewan.

J'espère que, parce que les cultivateurs de la Saskatchewan paient la moitié de tous les impôts acquittés par les cultivateurs, vous n'en déduirez pas que nous roulons sur l'or. La proportion des cultivateurs qui paient des impôts est en effet plus forte en Saskatchewan qu'ailleurs au Canada, mais si vous considérez que 80 p. 100 des cultivateurs en Saskatchewan et 90 p. 100 au Canada ne gagnent pas assez pour payer des impôts, je pense que vous verrez immédiatement le manque d'équité de la conclusion du ministre. Il n'y a rien d'étonnant à ce que les cultivateurs des provinces des Prairies s'indignent quand des ministres responsables comme le ministre du Commerce et le ministre de l'Agriculture donnent l'impression que les cultivateurs des Prairies roulent carrosse et ont de l'argent de côté.

Je pourrais ajouter que, pendant les quatre ans où je n'ai pas siégé ici, j'ai fait de la culture. J'ai eu la chance d'être de ceux qui peuvent payer de l'impôt sur le revenu. Mais j'avertis le ministre du Commerce et le ministre du Revenu national que les nombreux cultivateurs qui ont payé des impôts sur le revenu vont réclamer des remboursements sur les impôts qu'ils ont acquittés, lorsque l'on calculera la moyenne du revenu sur cinq ans.

Je connais bien des cultivateurs qui, il y a deux ou trois ans, pouvaient se payer une nouvelle voiture, après avoir réglé leurs dettes, mis de l'argent à la banque et acheté des obligations de l'État. Aujourd'hui, ils sont obligés de vendre leurs obligations et leurs avoirs visibles disparaissent vite. Le ministre n'a pas dit au public canadien que 96 p. 100 du blé vendu dans le monde se vend par l'intermédiaire d'organismes semblables à la Commission du blé. Si le Canada est aujourd'hui l'un des gros exportateurs, il est le seul grand pays à ne pas encore verser quelque subvention à l'égard du blé.

Même si les renseignements que le ministre reçoit des États-Unis sont entachés de partialité, il conviendra que le Trésor américain a affecté des sommes considérables à la subvention de ce produit. Le ministre devrait lire le discours que son homologue américain, le ministre des Finances, a prononcé à New-York le 1° novembre dernier. Je n'en ai pas d'exemplaire sous la main. Mais le ministre des Finances des États-Unis